

Polyphonie d'une crise scolaire en Saskatchewan : le discours journalistique du *Patriote de l'Ouest* en 1931 et les stratégies discursives de Tante Présentine

Laurent Poliquin

Number 35, Spring 2013

Les journaux des communautés francophones minoritaires en Amérique du Nord

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1026405ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1026405ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poliquin, L. (2013). Polyphonie d'une crise scolaire en Saskatchewan : le discours journalistique du *Patriote de l'Ouest* en 1931 et les stratégies discursives de Tante Présentine. *Francophonies d'Amérique*, (35), 47–65.
<https://doi.org/10.7202/1026405ar>

Article abstract

One of the key figures of the ideological currents that have stirred the province of Saskatchewan since 1920 is former school inspector James Thomas Milton Anderson, who was close to the extremist Christian fellowship movement, the Ku Klux Klan. Anderson, who became Premier in 1929, set out to “canadianise” immigrants settling in the province, and had the School Act amended to ban teaching in any language but English. In this context, this study seeks to question the journalistic discourse of the *Patriote de l'Ouest*, used by the French-Canadian community of Saskatchewan as a tool for protest. We also examine how the conflict between Anglophones and Francophones for the survival of French schools impacted *Les pages écolières*, a section of the same newspaper led by Tante Présentine, an influential nun among the youth.

Polyphonie d'une crise scolaire en Saskatchewan : le discours journalistique du *Patriote de l'Ouest* en 1931 et les stratégies discursives de Tante Présentine

Laurent Poliquin

Université du Manitoba

LA CRISE SCOLAIRE qui déferle sur le Canada français en provenance de la Saskatchewan en 1931 s'inscrit dans un mouvement d'évolution sociale nourri, à partir de la fin du XIX^e siècle, par une immigration massive. L'accueil fait aux nouveaux arrivants prône leur intégration et leur assimilation, selon les idéaux propagés par la société anglo-canadienne. Ces pratiques assimilatrices s'inscrivent aussi dans une crise de fanatisme, dont les manifestations politiques les plus visibles découlent du résultat des élections provinciales de la Saskatchewan en 1929.

Notre texte se propose d'analyser, dans une perspective sociologique, le discours journalistique du *Patriote de l'Ouest*, l'organe de protestation de la communauté canadienne-française de la Saskatchewan, pour l'année 1931, lors de la crise scolaire provoquée par les amendements à la loi scolaire proposés par le premier ministre James Anderson. Nous aimerions également comprendre comment la littérature pour la jeunesse canadienne-française issue des minorités francophones de l'Ouest canadien cherche à former sa jeunesse et les chemins narratifs qu'elle propose à ses lecteurs. Pour y parvenir, nous nous concentrerons sur la rubrique intitulée « les pages écolières du *Patriote de l'Ouest* » dont la rédaction et la conception sont confiées à Tante Présentine, « une religieuse du couvent de la Présentation de Prince-Albert » (Boileau, 1929), auteure dont nous connaissons peu de chose, mais dont l'influence, à en juger par la correspondance qu'elle entretient avec ses jeunes lecteurs, fut réelle. Cette articulation du discours journalistique et du discours littéraire pour la jeunesse nous sera précieuse, car elle permettra de repérer les valeurs que la société canadienne-française et ses élites souhaitent proposer à la génération montante et d'observer leur évolution.

Approche définitionnelle de la littérature pour la jeunesse au Canada français

Il importe pour les besoins de cet article de définir ce que nous entendons par « littérature pour la jeunesse » dans le contexte bien précis des francophonies minoritaires, notamment celle des provinces de l'Ouest canadien. Les définitions qu'en donnent les chercheurs les plus renommés en la matière (Lemieux, 1972 ; Lepage, 2000 ; Madore, 1994 ; Potvin, 1981) s'appliquent principalement au Québec en évacuant totalement l'apport des communautés de la francophonie canadienne (Lemieux, 1972 ; Madore, 1994) ou en lui accordant une importance relative (Lepage, 2000 ; Potvin, 1981). Selon ces chercheurs, la littérature jeunesse émerge au Québec en 1920 à partir de la parution des premiers numéros de *L'Oiseau bleu* publiés sous l'égide de la Société Saint-Jean-Baptiste, et celle du premier roman publié *a priori* à l'intention des jeunes, *Les aventures de Perrine et de Charlot* (1923) de Marie-Claire Daveluy, d'abord paru en feuilleton dans *L'Oiseau bleu*. Notre définition de la littérature pour la jeunesse au Canada français doit plutôt tenir compte de la porosité de la matière discursive qu'offrent les journaux de la diaspora canadienne-française, ce qui nous permet de mesurer le rôle de leur interdiscursivité et de ses conséquences au stade de la lecture des textes. Autrement dit, la littérature pour la jeunesse du Canada français s'insère dans une constellation de discours et de valeurs transmissibles à la jeune génération en tant qu'*ethos* de leur temps et de leur société, et sont susceptibles d'accroître leur conscience culturelle et de consolider leur identité. En l'absence de moyens de diffusion traditionnels sous forme de livre ou de revue, notre définition doit tenir compte aussi des discours susceptibles de favoriser l'émergence d'une littérature pour la jeunesse. Nous envisageons donc non seulement les textes écrits et édités à l'intention de la jeunesse ou encore admis par l'institution à titre d'œuvres classiques du patrimoine littéraire, mais encore tout écrit qui vise la formation morale, spirituelle, intellectuelle, patriotique, voire hygiénique de l'enfant et de l'adolescent, et ce, par le seul moyen de publication mis à la disposition des minorités canadiennes-françaises avant l'apparition des maisons d'édition dans les années 1970, à savoir le journal¹.

¹ La critique canadienne-française s'est longtemps fait l'écho de ce truisme qui affirme que la littérature canadienne est née du journalisme (Thério, 1963 : 34), ce que ne

Le Patriote de l'Ouest : Notre Foi! Notre Langue!

Fondé en 1910 sous l'impulsion de M^{gr} Ovide Charlebois, évêque du Keewatin, et de l'abbé Pierre-Elzéar Myre, curé de Saint-Isidore-de-Bellevue (Saskatchewan), *Le Patriote de l'Ouest* paraît pour la première fois le 22 août 1910 à Duck Lake, avant d'être publié à Prince-Albert de 1913 à 1941. Le journal recourt à deux symboles du Canada français : d'abord, la devise *Notre Foi! Notre Langue!* et, ensuite, l'emblème national que constitue le drapeau du Sacré-Cœur. Cependant, un incendie détruit l'atelier du journal quelques mois après son lancement officiel, le 15 novembre 1910, mais le journal reprendra ses activités le 1^{er} juin 1911. Le père Adrien-Gabriel Morice², historien et ethnographe d'origine française, dirige douze numéros du journal et doit rapidement céder sa place au père Achille-Félix Auclair³ à la suite de conflits idéologiques, le père Morice ayant appuyé avec trop de franchise les libéraux (Huel, 1981 : 9). Des difficultés financières forceront plus tard le journal à fusionner avec l'hebdomadaire manitobain *La Liberté* en 1941.

Le premier ministre James Anderson

L'une des figures clés des divers courants idéologiques qui animent la Saskatchewan à partir de 1920 et qui occupe une place centrale dans les pages du *Patriote de l'Ouest* est un ancien inspecteur d'école, James Thomas Milton Anderson, proche du mouvement extrémiste de fraternité chrétienne, le Ku Klux Klan, qui fait son apparition dans la province en

démentent pas les historiens de la littérature actuels (Biron, Dumont et Nardout-Lafarge, 2007 : 62).

² Adrien-Gabriel Morice (1859-1938) arrive au Canada en 1880. Il passe vingt ans en Colombie-Britannique à titre de missionnaire, d'abord à William Lake Mission et à Saint-James Mission. Explorateur, il dessine la première carte complète de la province, en plus d'écrire une cinquantaine d'ouvrages scientifiques de nature historique et anthropologique. Arrivé en Saskatchewan en 1910, il obtient le premier baccalauréat et la première maîtrise de l'Université de la Saskatchewan, et recevra de la même institution un doctorat *honoris causa* en 1933.

³ Achille-Félix Auclair fait ses études classiques à Ottawa et est ordonné prêtre en 1905. D'abord enseignant, il s'oriente vers le journalisme en cofondant le journal *L'Étincelle*, avant de se joindre à l'équipe du *Patriote de l'Ouest* à titre d'éditeur adjoint et de directeur jusqu'en 1925. Il quitte la Saskatchewan en 1927 en raison de problèmes de santé.

1926⁴. Anderson est né dans la région de Toronto, le 23 juillet 1878, d'une mère de descendance russe et serbe. Éducateur de formation, il poursuit sa carrière d'enseignant au Manitoba et en Saskatchewan et obtient une maîtrise en droit de l'Université du Manitoba et un doctorat en pédagogie de l'Université de Toronto. Il devient chef du

⁴ L'ordre des chevaliers du Ku Klux Klan est une fraternité protestante fondée en 1866 au Tennessee, au terme de la guerre de Sécession. Dissout en 1871, le Klan renaît de ses cendres en 1915, se répand sur l'ensemble du territoire américain et regroupe trois millions de membres (294 000 en Indiana, 300 000 en Ohio et 131 000 en Illinois, selon un sondage de 1923 (Calderwood, 1973 : 103)). On reconnaît ses membres par leur longue tunique blanche surmontée d'un capuchon pointu. Au Canada, l'Empire invisible s'installe à Montréal en 1921, en Colombie-Britannique en 1922, en Ontario et dans les Maritimes en 1923 et, à la fin de 1926, on le retrouve au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan (1973 : 103). Toutefois, la période 1927-1930 en Saskatchewan est celle où le Klan a le plus d'influence au Canada, selon William Calderwood (1973 : 103). Le credo de l'organisation saskatchewanaise s'énonce ainsi :

The Klan believes in Protestantism, racial purity, gentile economic freedom, just laws and liberty, separatism of church and state, pure patriotism, restrictive and selective immigration, freedom of speech and press, law and order, higher moral standards, freedom from mob violence and [in] public school (The Gazette, 1928).

En Saskatchewan, les premiers organisateurs, Lewis A. Scott et Patrick Emmons, arrivent des États-Unis en 1927 et implantent l'organisation en vendant des cartes de membre à 13 \$ l'unité pour, ensuite, s'enfuir avec le magot estimé à plus de 100 000 \$. À l'été 1928, ils feront face à des accusations de fraude. La procédure judiciaire sera largement diffusée dans la presse et permettra d'en apprendre davantage sur les relations du Klan avec le gouvernement Anderson. Emmons avoue sous serment « *that Dr. Anderson and other Conservatives had approached him several times to interest the Klan in politics, and that he had been forced to leave Saskatchewan because they had finally secured control of the Klan and were using it for political purpose* » (Kyba, 2004 : 116). Bien entendu, les conservateurs ont toujours nié cette apparente collusion ; toutefois, selon Patrick Kyba (2004 : 116), ils ont toujours accordé leur appui à quiconque était opposé aux libéraux de James Garfield Gardiner, le parti au pouvoir après la création de la province en 1905. À l'aube des élections de 1929, le Ku Klux Klan fomenta une campagne raciale dirigée contre ceux qui refusent de s'assimiler à la culture anglo-saxonne, appelés péjorativement les « *aliens* », principalement les catholiques, perçus comme de possibles traîtres au Dominion de par leur allégeance à Rome (Waiser, 2005 : 250). En 1928, le Klan diffuse ses idées parmi ses 125 cercles disséminés sur le territoire de la Saskatchewan, ses 25 000 membres et *The Sentinel*, son organe d'information tiré en 1924 à 39 000 exemplaires (Calderwood, 1973 : 104-106 ; Archer, 1980 : 208 ; Waiser, 2005 : 251).

Parti conservateur provincial en 1924, après une courte carrière à titre de directeur de l'éducation au bureau ministériel. Il est aussi membre de l'Ordre d'Orange, de la fraternité Kiwanis et de l'Église anglicane (Kyba, 2004 : 110). Après la défaite du gouvernement libéral minoritaire de J. G. Gardiner, Anderson est désigné chef d'un gouvernement de coalition en septembre 1929. Il se retire de la politique deux ans après sa défaite électorale de 1934 et intègre une compagnie d'assurance avant d'administrer l'école pour les sourds de Saskatoon. Il meurt en 1946. En 1918, Anderson publie sa thèse de doctorat, un manuel d'assimilation raciale intitulé *The Education of the New-Canadian: A Treatise on Canada's Greatest Educational Problem*⁵. La lecture de cet ouvrage est précieuse pour comprendre les motivations qui conduiront ce futur premier ministre et ministre de l'Éducation de la Saskatchewan à promouvoir l'immigration venant de la Grande-Bretagne⁶, à modifier la loi scolaire en vue de la sécularisation des écoles confessionnelles et à réduire au minimum leur influence dite sectaire. Des extraits de son essai lapidaire lèvent toute équivoque quant aux intentions qui motiveront son action politique. Il s'agit pour Anderson d'affermir la « *great national task of assimilating the thousands who have come to settle in Canada from various lands across the seas* » (1918 : 7) et de leur servir « *the highest Anglo-Saxon ideals* » (1918 : 8). La condition *sine qua non* d'une telle entreprise est d'imposer une langue commune aux nouveaux arrivants qui fréquentent l'école (« *the greatest agency in racial assimilation* » (1918 : 114)) : « *There must be one medium of communication from coast to coast, and that [is] the English language* » (1918 : 93). C'est dans cet esprit de « *canadianization of the foreigner* » (1918 : 230) qu'il faut situer les prises de position d'Anderson, qui prendra la tête de la coalition conservatrice formée en Saskatchewan à la suite des élections printanières de 1929. La plateforme électorale d'Anderson fait la promotion « de l'interdiction de symboles et d'habits religieux dans les écoles publiques et de la suppression des manuels scolaires contenant des éléments de nature confessionnelle ou antipatriotique » (Huel, 1981 : 54), et donne l'occasion à une certaine

⁵ Toronto, J. M. Dent & Sons, 1918.

⁶ En janvier 1930, Anderson créera une commission d'enquête pour examiner les politiques fédérales en matière d'immigration et pour recommander une stratégie pour la Saskatchewan. Six mois plus tard, la commission recommandera que les règles d'immigration soient plus sélectives et qu'elles accordent un traitement préférentiel aux colons britanniques (Waiser, 2005 : 253).

presse d'alimenter la peur que la Saskatchewan devienne « un second Québec » (1981 : 55). Le *Regina Daily Star*⁷ du 7 janvier 1929 rapporte les discussions de ministres fédéraux et de membres du clergé canadien-français qui ont eu lieu à Ottawa. Au dire du journal, cette rencontre aurait porté sur les moyens à prendre pour inciter 250 000 concitoyens francophones à s'établir dans l'Ouest (Huel, 1981 : 54). Dans son édition du 29 février, l'organe officiel de l'Ordre d'Orange, *The Sentinel*, rapporte les révélations du *Daily Star* et le félicite de l'avoir éclairé sur ce « *gigantic movement* » (Huel, 1981 : 55). De son côté, Raymond Denis, de l'Association catholique franco-canadienne (ACFC), ne manque pas de rappeler avec vigueur l'importance du vote annoncé pour le 6 juin :

Franco-Canadiens, debout! Vous savez quels sont nos insulteurs! À votre bulletin de vote de leur donner la réponse!

Personne n'a le droit de se désintéresser de la lutte. Personne n'a le droit de s'abstenir. Ce serait une lâcheté (Denis, 1929).

Aucun parti n'obtiendra la majorité aux élections de 1929 et une coalition formée de conservateurs, de progressistes et d'indépendants renverse les libéraux de Gardiner le 6 septembre 1929 sur une motion de censure. Anderson accepte de diriger la coalition et s'attribuera également les responsabilités de ministre de l'Éducation.

Dès le 27 septembre, le nouveau premier ministre annonce la suppression de l'échange de brevets d'enseignement avec le Québec en prétextant leur infériorité par rapport à ceux de la Saskatchewan, ce qui a pour effet « de réduire singulièrement le recrutement d'enseignants bilingues pour les districts scolaires francophones » (Huel, 1981 : 56). Le 26 octobre, un autre coup dur atteint la communauté canadienne-française : le prélat le plus influent, M^{gr} Olivier-Elzéar Mathieu, meurt à l'âge de 75 ans. Il laisse au seul autre évêque catholique de la province, M^{gr} J.-H. Prud'homme, le soin de tenter un rapprochement avec le gouvernement. En décembre, une mesure se révèle encore plus néfaste, soit l'obligation d'enseigner la religion en anglais (Frémont, 1930). Le 23 janvier 1930, Raymond Denis et des membres de l'ACFC rencontrent

⁷ Le *Regina Daily Star* effectue sa première livraison en juillet 1928. Il est financé au départ par le chef du Parti conservateur fédéral Richard Bedford Bennett, futur premier ministre du Canada aux élections de 1930, qui enverront le Parti libéral de William Lyon Mackenzie King sur les bancs de l'opposition. Le journal a indéniablement servi les intérêts du Dr. Anderson et de son parti (Kyba, 2004 : 116).

le premier ministre Anderson pour discuter de la question. Ce dernier leur suggère ironiquement de contourner la législation en enseignant la religion à l'heure du dîner ou après les heures de classe (Denis, 1930).

Entre-temps, l'amendement à la loi scolaire par le projet de loi 222a [1] entre en vigueur le 1^{er} juillet 1930; il interdit la présence de symboles et le port de l'habit religieux dans les écoles publiques, afin de ne pas « laisser influencer l'esprit de nos enfants par aucune personne enseignant dans un costume religieux, fût-elle romaine, anglicane, juive ou autre » (*Le Patriote de l'Ouest*, 1929b), comme l'explique Anderson dans un discours électoraliste. Et celui-ci d'ajouter que ses compatriotes et lui « d[oi]vent faire disparaître l'esprit sectaire de [leurs] écoles publiques et [qu'ils] [vont] le faire » (*Le Patriote de l'Ouest*, 1929b). À Ottawa, la mesure provoque la démission d'Armand Lavergne, membre de l'exécutif du Parti conservateur, devant le refus de son parti de désavouer Anderson (Robillard, 2009 : 177). La protestation s'étend à l'ensemble du Canada français, comme le rappelle Denise Robillard :

D'Ottawa, de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal, de Sherbrooke, de Saint-Boniface parviennent des lettres d'appui et d'encouragement. De Le Pas, au Manitoba, le vicaire apostolique du Keewatin M^{gr} Ovide Charlebois, donne son « entière adhésion » à la fière attitude de l'évêque [de Prince-Albert, M^{gr} Prud'homme] « en face du fanatisme aveugle et de l'esprit sectaire ». D'Ottawa, son frère, le belliqueux Charles Charlebois, manifeste son indignation devant les accusations du *Regina Daily Star* et suggère de poursuivre le journal au criminel (2009 : 177).

L'Association catholique franco-canadienne (ACFC) poursuit ses protestations en envoyant des lettres aux journaux de l'Est (*Le Devoir*, *La Presse*, *Le Droit*, *Le Canada*, *L'Action catholique*) et tient un congrès des commissaires d'école en mars 1930 afin d'unifier l'opposition catholique. M^{gr} Prud'homme envoie également une circulaire aux prêtres de son diocèse « invitant à faire prier leurs paroissiens pour obtenir de Dieu lumière et force, dans l'épreuve qui menace l'éducation catholique » (*Le Patriote de l'Ouest*, 1930a). Celle-ci sera perçue par le *Daily Star* comme une menace de renversement du gouvernement (*Le Patriote de l'Ouest*, 1930a). La tension ne cesse de grimper dans la presse francophone et anglophone. Lorsque le nouvel archevêque de Regina, M^{gr} James Charles McGuigan, entre en poste après le décès de M^{gr} Mathieu, les autorités religieuses assouplissent leur position, afin de se conformer aux instructions du Saint-Siège qui prône la bonne entente entre les évêques catholiques de l'Ouest et, surtout, le refus de tout acharnement envers un gouvernement

qui ne s'était pas encore attaqué directement à la langue française⁸. Comme l'explique Raymond Huel,

les communautés religieuses modifièrent leurs habits en revêtant une toge qui dissimulait l'uniforme religieux, et remplacèrent leurs coiffes par des bonnets que les inspecteurs appelèrent des "French widow's bonnets" [bonnets de veuve à la française]. Étant donné que l'amendement de la loi scolaire ne se rapportait qu'aux écoles publiques, les religieuses enseignantes n'avaient pas à modifier leur uniforme, ou à enlever les emblèmes religieux, dans les écoles séparées qui leur étaient confiées (Huel, 1981 : 59).

Au couvent Jésus-Marie à Gravelbourg, les religieuses revêtirent un costume laïque, mais, comme l'explique Raymond Denis dans ses *Mémoires*, la plupart d'entre elles, dont celles de Duck Lake, Saint-Brieux, Ponteix et Domrémy, « se contentèrent de modifier leur costume, assez pour qu'on puisse dire que l'on respectait la loi puisque ce n'était plus un habit religieux, mais pas trop, pour que l'on sache fort bien que cet habit, pas religieux, était quand même porté par une religieuse » (Denis, 1970 : 312). Sept ou huit religieuses sur quatre-vingt-sept qui enseignaient dans les écoles publiques quittèrent la province en guise de protestation (Lapointe et Tessier, 1986 : 230 ; Carrière, 1962 : 205). La communauté catholique canadienne-française se sentit alors « humili[ée] et indign[ée] », selon les mots de M^{gr} Ovide Charlebois (Carrière, 1962 : 204). Lorsqu'Anderson fait envoyer sa photo aux institutrices, *Le Patriote de l'Ouest* souligne avec un humour noir la portée symbolique du geste :

La place de cette photo est d'ailleurs toute indiquée. Elle remplacera le Christ, que par ses amendements à la Loi scolaire, M. Anderson met en dehors des écoles. Ceux qui s'objectent à la présence du divin crucifié seront heureux de le voir si avantageusement remplacé par le majestueux profil de notre premier ministre (Un simple Canadien, 1930 : 1).

Le 20 mai 1930, G. A. Brown et J. A. Gagné, tous deux de l'école normale de Moose Jaw, sont chargés par Anderson, à la demande du Ku Klux Klan, d'une enquête sur la situation du français dans les arrondissements

⁸ Dans une lettre publiée dans *Le Devoir*, Raymond Denis explique aussi « qu'il fallait avant tout sauver les écoles » et qu'« il aurait été possible d'adopter des tactiques plus brillantes sur cette question. Un appel aux tribunaux semblant hors de question, nous aurions pu avoir recours à la grève scolaire, par exemple, ou à la résistance ouverte et active. Nos chefs ont pensé que ce qu'il fallait chercher avant tout, ce n'était pas le bruit, ou la satisfaction d'accomplir de beaux gestes, mais le résultat à atteindre » (Denis, 1931).

francophones (Huel, 1981 : 59; Morcos, Cadrin et Dubé, 1998 : 111). Le rapport, intitulé *Report on the Inquiry into Conditions in School in French-Speaking Settlements*, est remis quelques mois plus tard, le 15 janvier 1931, et les conclusions reposent sur une évaluation partielle des soixante-dix écoles visitées sur cent soixante, dans lesquelles la langue d'enseignement est le français. Les deux auteurs font mention du court délai qui leur a été imposé pour réaliser leur enquête, mais recommandent néanmoins que « *the primary course in the French language be abolished because it was an impediment to the acquisition of "an adequate knowledge of English"* » (Huel, 1977 : 72). En conséquence, Anderson propose en Chambre, le 27 février 1931, un amendement à la loi scolaire qui prévoit l'abolition de l'usage du français comme langue d'enseignement en première année d'études. Le projet est adopté le 9 mars, de sorte que le français est enseigné seulement en tant que matière d'étude, à raison d'une heure par jour à tous les niveaux (Lapointe et Tessier, 1986 : 231; Huel 1981 : 60; Denis, 1931a : 1-2). *Le Patriote de l'Ouest* rappelle la séance historique du 9 mars dans ses moindres détails :

Voici enfin le vote. Le président décide que les oui et les non étant en nombre sensiblement égal, un vote nominal doit être pris. Bientôt, en faveur de la mesure, tous les ministériels se lèvent, et à l'appel de leurs noms, tous conservateurs, indépendants et progressistes, répondent oui. Chaque oui tombe comme un glas funèbre, sonnant la condamnation de notre langue (Denis, 1931a : 2).

Malgré son impuissance à renverser les lois gouvernementales, l'ACFC demande aux enseignants d'ignorer les nouvelles directives et de continuer d'enseigner en français en première année (Denis, 1931b). Toutefois, l'ACFC se soumet à la loi, comme en fait foi le rapport d'activité publié dans *Le Patriote de l'Ouest* à la rentrée scolaire : « La loi provinciale nous accorde une heure par jour pour l'enseignement du français. Prenez-la toute et faites en sorte que vos élèves n'en perdent pas une seule seconde » (*Le Patriote de l'Ouest*, 1931b : 1). Les mères sont sollicitées pour combler les lacunes de l'école publique non confessionnelle :

À la mère donc de transformer chaque soir et dimanche, le foyer en salle de classe où elle romprera [*sic*] aux petits le pain de la religion – enseignement du catéchisme – et apprendra quelques bribes de français – lecture en famille du journal français et de livres où vibre l'âme de notre race – afin de contrebalancer la double influence de l'école non-confessionnelle [*sic*], la plaie du vingtième siècle (Valois, 1931).

Selon Raymond Huel, cette attitude de soumission devant le fait accompli s'expliquerait non seulement par la vigilance des inspecteurs d'école qui veillaient à l'application de la loi, mais aussi par la crise économique qui contraignait les écoles publiques à ne pas courir le risque de perdre le financement de l'État (1977 : 72).

Ce dernier amendement à la loi scolaire suscita des inquiétudes sur la scène politique fédérale. Un télégramme du secrétaire personnel du premier ministre Bennett envoyé au procureur général de la province fit état de la difficulté pour le gouvernement fédéral de défendre une telle position qui risquait de diviser le pays et de renverser le gouvernement (Huel, 1977 : 73). Il n'en fallait pas plus pour que les Canadiens français interprètent ces spoliations successives comme une attaque en règle contre leur religion, leur langue et leur culture, et voient en ces événements une preuve supplémentaire de l'impossibilité de protéger le fait français en dehors de l'espace laurentien. À la suite de la défaite du premier ministre Anderson aux élections de 1934, le gouvernement Gardiner s'empressa de rétablir l'enseignement du français, sans que l'administration des programmes ne fût déléguée au ministère de l'Instruction publique. L'ACFC continuera alors de s'en charger en rédigeant les programmes d'étude et en organisant les examens de fin d'année jusqu'à la création du Bureau de la minorité de langue officielle en 1974 (Lapointe et Tessier, 1986 : 231-232).

Grâce à leur isolement (à Bellevue, Ferland, Prud'homme et Gravelbourg, par exemple) et à la ruse des institutrices, « qui enseignai[ent] les cours d'anglais, d'histoire et de géographie dans la langue de Shakespeare tout en donnant les instructions aux jeunes dans la langue de Molière » (Gareau, 2005 : 17), les Canadiens français de la Saskatchewan réussirent à survivre, mais dans des conditions assimilatrices évidentes.

Il faut aussi savoir que, contrairement à la situation scolaire ontarienne, où les élèves francophones fréquentent surtout des écoles privées, dites « séparées », les élèves francophones de la Saskatchewan fréquentent principalement l'école publique, celle-ci étant d'abord l'école de la majorité locale (Héroux, 1931). Les amendements d'Anderson les affectent donc directement.

En 1944, l'arrivée au pouvoir du parti socialiste démocrate Cooperative Commonwealth Federation (CCF), dirigé par T. C. Douglas, a pour effet d'accélérer l'assimilation des jeunes francophones. Le gouvernement

du premier ministre Tommy Douglas instaure un système de grandes unités scolaires, le *Greater School Units Act*, qui entraîne la disparition des petites écoles rurales, de sorte que les francophones, désormais minoritaires dans les écoles centralisées, à quelques exceptions près (Bellevue, Zénon Park, Gravelbourg, Bellegarde), perdent la gestion scolaire. La situation s'améliore en 1964 lors de l'élection du Parti libéral de Ross Thatcher, qui met sur pied une commission d'enquête recommandant d'encourager l'enseignement de l'allemand, de l'ukrainien et du français. La loi scolaire, modifiée à cet effet en 1967 et 1968, autorise la désignation de la vocation française de certaines écoles, ce qui n'empêche pas certains anglophones d'inscrire leurs enfants dans ces écoles désignées. Il faudra attendre 1993 avant que les parents francophones de la Saskatchewan recouvrent la gestion scolaire à la suite de l'adoption de la loi 39.

Une société en transformation

Il est indéniable que la crise économique modifie les rapports entre les individus, de même qu'elle force la canalisation des énergies face aux défis du moment. La crise économique des années 1930 accentue le désintérêt des Canadiens français du Québec envers les minorités canadiennes-françaises, ce qui oblige chacune d'entre elles à recentrer le discours de la survivance sur un devenir communautaire qui lui est propre et qui peut favoriser des formes d'autodétermination culturelle et sociale en rupture avec le modèle d'un Canada français uni et homogène. L'éditorial « La rentrée des classes » (*Le Patriote de l'Ouest*, 1930b) montre explicitement le changement qui s'est produit. L'auteur soutient d'abord que la formation intellectuelle doit être réorientée. Exit, en partie, l'agriculture, au profit du commerce et « des professionnels dans toutes les branches ». Cet appel à une formation intellectuelle plus avancée rappelle, à la suite d'Édouard Glissant (1981) et de François Paré (1992), que l'accès à l'écrit est susceptible de légitimer une culture minoritaire, alors qu'une culture uniquement orale court le risque de la folklorisation et, ultimement, de l'extinction, contrairement aux cultures dominantes fondées sur l'écrit et consacrées par lui. Il s'agit donc de passer des coutumes ancestrales à la connaissance de la réalité moderne qui, elle, ne cesse de rappeler la situation exsangue de l'économie. Le discours journalistique du *Patriote de l'Ouest* n'est pas étranger à des visions matérialistes du monde qui, même si elles sont dénoncées par l'élite canadienne-française, marquent

une série de points de non-retour vers lesquels se dirigent la société, sa démocratie et ses écoles.

À la lumière des changements qui s'opèrent dans le discours journalistique, où nous avons pu vérifier certaines hypothèses à partir des amendements scolaires du gouvernement Anderson en Saskatchewan générateurs de discours, il importe de vérifier comment agissent dans la littérature les différentes forces du discours social qui tendent à donner une impulsion à des mouvements de distanciation et d'autonomisation de la part de la minorité francophone. À cet égard, la littérature pour la jeunesse nous est précieuse, car, comme l'explique Françoise Lepage (2000 : 16), son schéma hiérarchique, du fait que ceux qui l'écrivent tâchent de former ceux qui la lisent, nous permet d'en dégager des valeurs et des idées plus finement que ne pourrait le faire la littérature réservée aux adultes.

Les pages écolières du *Patriote de l'Ouest*

De la production jeunesse qui émerge au tournant des années 1930 et particulièrement en 1931, notre année de référence, nous avons retenu l'étude de discours qui circulent dans les pages écolières du *Patriote de l'Ouest*. Conçues à l'origine par l'équipe du journal pour suppléer le manque d'accès à du matériel scolaire en français, ces pages ont sans doute été lues avec plus d'assiduité que toute autre publication, puisqu'elles ont été étudiées dans des salles de classe, elles-mêmes composées d'élèves confrontés aux enjeux soulevés par les amendements Anderson (Boileau, 1929).

Ces pages s'insèrent dans un journal qui comprend aussi certains éditoriaux exhortant les mères, les pères et parfois directement les enfants (fait rare dans un éditorial) à affirmer la « volonté droite et virile » des plus jeunes à l'arrivée des vacances estivales (R. M., 1930). La crise économique amène son lot de recommandations parentales, dont celle de sauver les orphelins qui, par définition, n'ont personne qui puisse contribuer à payer leur pension à l'orphelinat (*Le Patriote de l'Ouest*, 1930c) ou, encore, celle qui encourage, sur un air connu, les petites économies. Certains auteurs empruntent d'autres formes que l'éditorial pour faire part de leurs intentions. C'est le cas de M^{gr} Rodrigue Villeneuve (1883-1947), nommé évêque de Gravelbourg en 1930 et archevêque de Québec l'année suivante, avant d'être promu cardinal en 1933, au sommet de la hiérarchie catholique au Canada. Celui-ci publie en 1931 un texte de

prose poétique dans lequel son insatisfaction vis-à-vis de la jeunesse est flagrante⁹. On peut y lire un commentaire sur les ardeurs patriotiques changeantes de la nouvelle génération :

[...] il nous faut une jeunesse [...] qui porte en sa poitrine un cœur, en ses flancs une force, sur sa tête une gloire « à la Dollard ». [...] Qui veuille sauver la patrie en souffrance, en péril. [...] Il nous faut une jeunesse qui « combat » sans trêve, la hache d'une main, un simple bouclier d'occasion de l'autre, une jeunesse qui monte à l'assaut, une jeunesse incorruptible, incoercible, une jeunesse sacrifié [*sic*], une jeunesse qui sache mourir. Et non point mourir en beauté, mais loin de la gloire, dans la torture, pour la race et l'humanité (Villeneuve, 1931).

En considérant l'autorité morale qui sanctionne de tels propos martiaux ainsi que la circulation médiatique de ce texte, on ne peut que constater une amertume persistante envers une certaine évolution sociale et un vif désir que l'étiollement de la ferveur patriotique soit renversé.

C'est donc parmi un ensemble de discours patriotiques, religieux et moraux qu'est publiée en 1929 la « Page écolière », à l'origine un supplément mensuel qui sera inséré gratuitement, dès octobre 1930, dans *Le Patriote de l'Ouest*. Écrit à l'intention des jeunes, ce supplément est vendu aux enseignants. Sous la mention « à découper et à conserver », certains textes littéraires publiés dans ces pages répondent directement aux besoins des programmes d'étude. Décrite dans une publicité comme une « grande œuvre de la survivance nationale » (16 octobre 1929) afin de sauver « la mentalité catholique et française » (*ibid.*) de la jeunesse, la « Page écolière » est d'abord une extension de la « Page en famille », une rubrique dont la diffusion était alors si faible dans les institutions d'enseignement que l'équipe du *Patriote de l'Ouest*, en collaboration avec l'ACFC, décida d'enrichir son contenu et de la diffuser sous forme d'abonnements scolaires. La rédaction et la conception sont confiées à Tante Présentine, « une religieuse du couvent de la Présentation de Prince-Albert » (Boileau, 1929)¹⁰ qui, elle-même, met à contribution ses

⁹ « La jeunesse qu'il nous faut », *Le Patriote de l'Ouest*, 27 mai 1931; publié préalablement au Manitoba dans *La Liberté* du 20 mai 1931, repris dans le *Bulletin des institutrices catholiques de l'Ouest*, septembre 1931, n° 1, p. 8 et, plus tard, dans la revue pour la jeunesse *L'Abeille* (1925-1964), vol. 16, n° 9, mai 1941. Il n'est pas exclu que ce texte ait été republié ailleurs.

¹⁰ Ce détail est d'importance puisqu'il contredit l'idée selon laquelle il s'agirait de la célèbre fermière Perrette (Marie-Anne Duperreault [1885-1976]), mère de quatorze enfants et collaboratrice au journal de 1910 à 1941, contrairement à ce que peut laisser croire Albert-O. Dubé (1994 : 54).

jeunes lecteurs, appelés familièrement « neveux et nièces », afin qu'ils enrichissent leur page de lettres, de compositions et de travaux littéraires. La nouvelle rubrique se donne pour mission de contrer « cette ambiance anglo-protestante, [...] ce flot délétère et envahissant de la littérature et du journal illustré anglo-protestants, qui menacent d'infecter et de submerger la mentalité française de [la] jeunesse étudiante » (Boileau, 1929). Ce journal scolaire vient aussi compenser le manque « de bibliothèque scolaire française et [la] pénurie de revues scolaires françaises » (Boileau, 1929). On y trouve des « historiettes pieuses et attrayantes [...], des [...] lettres enfantines et des [...] dissertations littéraires écrites par les petits écoliers, [...] des délicats conseils et des sages directions de bonne Tante Présentine » (*Le Patriote de l'Ouest*, 1929a). En outre, le journal fait appel aux éditions françaises Mame pour publier des feuilletons pour la jeunesse. On y trouve aussi plusieurs colonnes consacrées à l'histoire et tout ce qui entoure les concours de français (questions préparatoires, distribution des prix, extraits de compositions, liste des élèves promus), de même que des réponses personnalisées de Tante Présentine aux lettres reçues, nourrissant un dialogue avec les jeunes lecteurs. La relation qu'entretient Tante Présentine se développe particulièrement sous la rubrique « Causerie », à laquelle nous nous attarderons en raison de sa valeur hautement pragmatique. La plupart des interventions de cette rédactrice répandent des idées patriotiques et religieuses et adoptent une posture de type familial. Le pseudonyme Tante Présentine et l'appellation « neveux et nièces » témoignent d'une volonté de rendre le discours prescriptif de son auteure le plus persuasif possible auprès des jeunes lecteurs. Celle-ci illustre ses conseils d'exemples et emprunte au Nouveau Testament des éléments d'intrigue (unité d'action, causalité, conflit, suspense, adjuvant et opposant) :

Un jour, le petit Jésus demanda des roses à sa maman. Pour faire plaisir à son divin Fils, elle se mit à la recherche de sa fleur préférée. Aux buissons, point de fleurs, mais ses mains s'y déchirèrent et sur la neige tombèrent des gouttes de sang. Chacune d'elles devint, par miracle, de belles roses parfumées (Tante Présentine [pseud.], 1931).

Le tout est enchâssé dans une leçon de morale : « [...] semer votre route des épines du devoir, pour y cueillir en retour, les roses du ciel » (Tante Présentine [pseud.], 1931). Cette allégorie du devoir sacrificiel se répète avec constance dans l'ensemble des « causeries ». Elle se décline parfois en pénitence salutaire, en désir de docilité, en éloge de la douleur (« souffrez

que je vous rappelle » (3 décembre 1930)), en accomplissement du devoir dicté par les parents et les instituteurs ou en célébration du mois de « l'apostolat de la souffrance » (2 mars 1932). Cet esprit de soumission est parfaitement résumé dans un article publié dans les « Pages écolières » du 1^{er} avril 1931 et intitulé « Un bon conseil : contentons nous [*sic*] de notre sort ». La structure narrative de cet article s'inscrit dans le même registre que le petit récit fictionnel servant d'exemple à une conduite morale irréprochable. L'historiette est parachevée par une leçon dont le titre est porteur : « [A]pprenons par là à nous contenter de la position que nous a faite la Providence, c'est elle qui nous convient le mieux. » Cette résignation paraît paradoxale dans un discours qui favorise, du moins chez les adultes, un engagement plus combatif. Pour preuve, le 9 octobre 1929, un article évoquant les éloges reçus du journal *Le Droit*, qui salue l'initiative de la « Page écolière », contient plusieurs idéologèmes militaires (« légion de petits écoliers », « mot d'ordre [...] en avant, pour Dieu et pour la Patrie », « esprit de sacrifice », « force de cohésion », « fanatisme des sectaires », « compagnons d'armes »). Au sein des « Pages écolières » se trouve un désir évident de manipuler la volonté de l'enfant, de sorte que ces manifestations doloristes marquées du sceau religieux viennent légitimer une impuissance à intervenir dans des domaines qui ne sont pas du ressort spirituel. Dans ces causeries, l'énonciatrice creuse le fossé qui sépare certaines activités empreintes de dignité et d'autres qui ne le sont pas et qui s'apparentent plutôt à des manifestations de la modernité culturelle (les « vues animées » et les « mauvaises lectures »). Ainsi, s'adressant à de jeunes adolescentes, Tante Présentine rappelle les tentations, les luttes et les crises qu'elles devront bientôt affronter. Elle substitue aux vices de la jeunesse un idéal : celui de l'appel de Dieu inspiré d'une dévotion à Marie. Les causeries de Tante Présentine se rapprochent à cet égard des chroniques féminines de l'hebdomadaire *La Liberté*, analysées par l'historien Luc Côté :

[L]a résignation devant la souffrance est une source d'élévation. [...] Mais plus qu'une résignation, la femme doit retirer de cette souffrance un contentement, voire même un plaisir. En tant que synonyme de dévouement et de sacrifice, le travail est le secret du vrai bonheur terrestre (1998 : 67).

Pour le petit lecteur des « Pages écolières », le bonheur de travailler doit résider dans une longue liste d'exercices pieux et de devoirs d'obéissance. Présentée comme un examen de conscience, cette liste s'appuie

sur l'utilisation d'un « je » propre à enclencher un processus d'adhésion au discours :

J'ai étendu mes connaissances; j'ai pris de bonnes habitudes; j'ai fait de fréquents sacrifices; j'ai appris à mieux prier, à mieux communier; bref, je suis devenu meilleur chrétien. [...] Aussi je me souviendrai : [...] qu'il n'y a pas de vacances pour la piété [...] Je prierai fidèlement matin et soir [...] je me confesserai; je visiterai Jésus-Hostie chaque soir, si possible; [...] je respecterai mes parents; je leur obéirai joyeusement; [...] je fuirai les occasions du mal; je ferai quelques sacrifices chaque jour; j'examinerai ma conscience (Tante Présentine [pseud.], 1930).

Les « Pages écolières » et, plus particulièrement, les interventions de Tante Présentine dressent des remparts contre l'influence pernicieuse des valeurs progressistes du monde extérieur, dont l'anglicisation, « parce que précisément à l'âge de leur éducation et de leur formation ils [les écoliers] n'entendent que de l'anglais partout, à l'école [...] et sur la rue [...] » (Boileau, 1929). Ces prescriptions dictent un code de conduite conforme à une vision idéologique nationaliste, dont la religiosité marque une organisation du monde encline aux préjugés hostiles à l'autre. À travers ces interventions auprès des enfants se profile l'illusion d'une nation homogène censée protéger les *biens chers petits*.

Une préservation culturelle conservatrice

Particulièrement conservatrice dans la façon de présenter la nation canadienne-française, Tante Présentine exprime les valeurs du discours canadien-français traditionnel (conservation de la langue, de la foi, sauvegarde du mode de vie rural, importance accordée à la famille et à la mission providentielle de la civilisation-française). L'esprit de renoncement constitue dans ses écrits l'attitude à adopter face aux événements fâcheux de l'existence. Nous sommes loin d'œuvres qui engagent au combat identitaire, puisque l'auteure favorise plutôt la préservation passive des acquis patriotiques du passé. La dynamique identitaire ne se veut plus ici celle qui doit fortifier les « avant-postes », mais plutôt celle qui pérennise symboliquement la nation. Cette vision caractéristique de la littérature pour la jeunesse vers 1931 trahit chez les adultes la hantise et l'incapacité d'affronter la diversité sociale qui mènerait, selon eux, à l'insignifiance identitaire de la jeune génération. D'où le déni des mariages exogames et la récupération nationaliste de l'histoire canadienne-française dans les

« Pages écolières » du *Patriote de l'Ouest*. À défaut d'une portée politique influant sur les destins nationaux des minorités, la littérature pour la jeunesse compense ses insuffisances par une symbolique conservatrice. À cet effet, elle confère à une nation homogène fantasmée (la « race » canadienne-française), un panache et une émotion susceptibles de toucher de jeunes lecteurs, qui y trouveront parfois un divertissement.

BIBLIOGRAPHIE

Journal : *Le Patriote de l'Ouest*

- (1929a). « Les écoles de Ponteix », 15 mai, p. 4.
- (1929b). « École non-confessionnelle [*sic*] », 9 octobre, p. 1.
- (1930a). « Injuste et indigne », 5 février, p. 1.
- (1930b). « La rentrée des classes », 27 août, p. 1.
- (1930c). « Sauvons nos orphelins », 3 décembre, p. 1.
- (1931a). « Un bon conseil : contentons nous [*sic*] de notre sort », 1^{er} avril, p. 11.
- (1931b). « Les activités de l'A.C.E.F. », 2 septembre, p. 1-2.
- BOILEAU, Georges (1929). « La "Page écolière" », 8 mai, p. 1.
- DENIS, Raymond (1929). « Franco-Canadiens, debout! », 29 mai, p. 1.
- DENIS, Raymond (1930). « L'instruction religieuse dans nos écoles », 29 janvier, p. 1.
- DENIS, Raymond (1931a). « Physionomie d'une séance », 11 mars, p. 1-2.
- DENIS, Raymond (1931b). « À nos commissions scolaires », 1^{er} avril, p. 1.
- FRÉMONT, Donatien (1930). « La politique en Saskatchewan », 1^{er} janvier, p. 1.
- PRÉSENTINE, Tante [pseud.] (1930). « Conseils aux petits écoliers pour le temps des vacances », 30 juin, p. 1.
- PRÉSENTINE, Tante [pseud.] (1931). « Causerie », 4 janvier, p. 3.
- R. M. (1930). « À nos écoliers en vacances », 9 juillet, p. 1.
- TAVERNIER, Jean-Marie (1932). « Notre Page écolière », 6 janvier, p. 1.
- UN SIMPLE CANADIEN [pseud.] (1930). « La photographie d'Anderson », sous la rubrique « Tribune libre », 14 mai, p. 1 et 4.
- VALOIS, Joseph (1931). « La rentrée », 26 août, p. 1.
- VILLENEUVE, M^{re} J. M. Rodrigue (1931). « La jeunesse qu'il nous faut », 27 mai, p. 4.

Livres et articles

- ANDERSON, James Thomas Milton (1918). *The Education of the New-Canadian: A Treatise on Canada's Greatest Educational Problem*, Toronto, J. M. Dent & Sons.
- ARCHER, John Hall (1980). *Saskatchewan: A History*, écrit pour le Saskatchewan Archives Board, Saskatoon, Western Producer Prairie Books.
- BIRON, Michel, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE (2007). *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Éditions du Boréal.
- CALDERWOOD, William (1973). « Religious Reaction to the Ku Klux Klan in Saskatchewan », *Saskatchewan History*, vol. 26, n° 3, p. 103-114.
- CARRIÈRE, Gaston (1962). *Le père du Keewatin : M^{re} Ovide Charlebois, o.m.i., 1862-1933*, Montréal, Rayonnement.
- CÔTÉ, Luc (1998). « Modernité et identité : la chronique féminine dans le journal *La Liberté*, 1915-1930 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 10, n° 1, p. 51-90.
- DENIS, Raymond (1931). « La situation en Saskatchewan », *Le Devoir*, 13 avril.
- DENIS, Raymond (1970). « Mes mémoires », *Vie française*, vol. 24, n°s 11-12 (juillet-août), p. 308-325.
- DUBÉ, Albert-O. (1994). *La voix du peuple : l'histoire populaire de la presse écrite fransaskoise : 1910-1990*, Regina, Société historique de la Saskatchewan.
- GAREAU, Laurier (2005). *Sur nos bancs d'école : l'éducation française dans la région de Prud'homme, Saint-Denis et Vonda*, Saint-Denis, L'Association communautaire fransaskoise de la Trinité.
- GLISSANT, Édouard (1981). *Le discours antillais*, Paris, Gallimard.
- HÉROUX, Omer (1931). « M. Anderson contre le français », Montréal, *Le Devoir*, 27 février.
- HUEL, Raymond (1977). « The Anderson Amendments and the Secularization of Saskatchewan Public Schools », *Canadian Catholic Historical Association, Study Sessions*, n° 44, p. 61-76.
- HUEL, Raymond (1981). *L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan : un rempart contre l'assimilation culturelle 1912-34*, traduit et adapté de l'anglais par René Rottiers, Regina, Les publications fransaskoises.
- HUEL, Raymond (1983). « La presse française dans l'Ouest canadien : *Le Patriote de l'Ouest*, 1910-1941 », *Perspectives sur la Saskatchewan française*, [s. l.], Société historique de la Saskatchewan, p. 166-187.
- KYBA, J. Patrick (2004). « J. T. M. Anderson », dans Gordon L. Barnhart (dir.), *Saskatchewan Premiers of the Twentieth Century*, Regina, Canadian Plains Research Center, University of Regina Press, p. 109-138.
- LAPOINTE, Richard, et Lucille TESSIER (1986). *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*, Regina, Société historique de la Saskatchewan.

- LEMIEUX, Louise (1972). *Pleins feux sur la littérature de jeunesse au Canada français*, Montréal, Leméac éditeur.
- LEPAGE, Françoise (2000). *Histoire de la littérature pour la jeunesse : Québec et francophonies du Canada*, Orléans, Éditions David.
- MADORE, Édith (1994). *La littérature pour la jeunesse au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal.
- MORCOS, Gamila, Gilles CADRIN et Paul DUBÉ (1998). *Dictionnaire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest canadien*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- PARÉ, François (1992). *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir.
- POTVIN, Claude (1981). *Le Canada français et sa littérature de jeunesse : bref historique, sources bibliographiques, répertoire des livres*, Moncton, Éditions CRP.
- ROBILLARD, Denise (2009). *Maurice Baudoux : 1902-1988 : une grande figure de l'Église et de la société dans l'Ouest canadien*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- ROUSSEAU, Louis, et Frank William REMIGGI (dir.) (1998). *Atlas historique des pratiques religieuses : le sud-ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- The Gazette* (1928). « Klan organization in Saskatchewan was flourishing », 9 juillet, p. 13.
- THÉRIO, Adrien (1963). « Le journalisme au Canada français », *Canadian Literature*, n° 17 (été), p. 34-43.
- WAISER, Bill (2005). *Saskatchewan: A New History*, Calgary, Fifth House.